

LP PRODUCTION ANIMALE - PARCOURS FILIÈRES ANIMALES, ÉLEVAGE ET TRANSFORMATION

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine(s) ministériel(s) : Sciences, technologies, santé

PLUS D'INFOS

Durée : 1 an

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

* Formation continue

* Formation initiale

Nature de la formation : Diplôme national

Présentation

La LP Productions Animales comprend un parcours intitulé Filières animales, élevage et transformation

Objectifs

La Licence Professionnelle Productions Animales (LPPA) spécialité « Filières animales, élevage et transformation » vise à former des spécialistes de niveau II dans le domaine des métiers liés aux productions animales, intégrant l'élevage, l'amont et l'aval de la filière, mais aussi la transformation et la distribution. C'est une Licence Professionnelle multi-compétences. A l'issue de la formation, les titulaires de cette licence seront de futurs responsables d'exploitation, capables d'opérer à tous les niveaux dans la filière PA, en ayant intégré les impératifs de qualité et de sécurité alimentaires. L'année de LPPA permet aux étudiants de renforcer leur niveau de connaissances techniques et économiques, d'accroître leur capacité d'analyse, et surtout de développer leur autonomie et leur prise de responsabilité en entreprise.

Savoir faire et compétences

Les compétences attendues à l'issue de cette formation sont les suivantes :

Compétences transversales, linguistiques, informatiques et méthodologiques

Elles représentent 55h soit 6 ECTS :

* S'exprimer à l'oral et à l'écrit en Anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.

- * Prendre la parole en public pour présenter un projet.
- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- * Développer une argumentation avec un esprit critique.

Compétences disciplinaires

Elles correspondent aux intitulés de formation suivants et représentent 285 heures, 24 ECTS :

(1) élevage et produits transformés

- * Déterminer les rations alimentaires selon les besoins physiques et physiologiques des animaux.
- * Effectuer des audits d'élevages ou de groupements de producteurs.
- * Apporter un appui technique aux éleveurs.
- * Établir le planning de reproduction (déclenchement artificiel des chaleurs, ...) selon les objectifs d'élevage (quantité, ...).
- * Surveiller l'état sanitaire du troupeau et appliquer les mesures correctives (traitement anti-parasitaire, isolement, ...).
- * Transformer et commercialiser des produits issus de l'élevage.

(2) gestion d'exploitation et de projet

- * Assurer la gestion d'un projet.
- * Renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les informations au service concerné.
- * Construire des indicateurs et tableaux de bords.
- * Optimiser la gestion technico-économique de son secteur de responsabilité au sein de (entreprise, collectivité, exploitation...).
- * Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure.

(3) communication, management et marketing

- * Coordonner l'activité d'une équipe.
- * Conseiller le client sur des articles ou des produits nutritionnels, diététiques et procéder à la vente.

(4) systèmes de production et développement durable

- * Définir le rôle socio-économique d'une exploitation au sein d'un environnement local
- * Analyser des résultats technico-économiques et environnementaux dans une démarche d'autorégulation (d'amélioration continue).
- * Adapter son système de production et ses itinéraires techniques en fonction des aléas internes et des événements externes.
- * Évaluer et contrôler des systèmes d'élevage, des processus de production et des produits et services.

(5) normes et réglementations agricoles et environnementales.

- * Analyser les tendances politiques et réglementaires du secteur de l'élevage et de l'agriculture.
- * Respecter les normes et réglementations environnementales, de qualité et de sécurité

Compétences professionnelles :

Elles représentent 220 heures de formation + 16 semaines stages et comprennent des audits, projets tutorés, stages spécifiques aux différents métiers liés aux productions animales, de l'amont à l'aval des filières bovines, ovines, porcines et volailles, principalement.

- * S'adapter à son environnement de travail
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- * Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- * Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.
- * Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Les + de la formation

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation :

5 professionnels interviennent directement dans la formation. Trois d'entre-eux viennent de la Chambre d'Agriculture et les deux autres professionnels font partie d'Ariane Conseil.

Contenu de la formation

Cette formation est structurée en 8 unités d'enseignement (UE), dont le déroulé est le suivant: UE1 (Intégration et positionnement), UE2 (Méthodologie, recherche d'information et communication), UE3 (Risques sanitaires, crises, qualité et environnement), UE4 (Marketing, économie, gestion d'entreprise et ressources humaines), UE5 (Renforcement techniques et mise en situation professionnelle), UE6 (Projets tutorés), UE7 (Audits), UE8 (Stages).

L'UE1+ UE3 à UE5 forment le bloc disciplinaire, l'UE2, le bloc transversal, les UE6 à UE8, le bloc professionnel.

Organisation de la formation

- SEM LP production animale - Parc. filières animales, élevage (Obligatoire)
 - Semestre 1 LP Production animale
 - S5 LP production animale (Obligatoire)
 - Intégration et positionnement
 - Méthodologie, recherche d'informations et communication
 - Qualité, risques sanitaires, et environnement
 - Marketing, économie, gestion d'entreprise et de RH
 - Outils et mise en situation professionnelle
 - Semestre 2 LP Production animale
 - S6 LP production animale (Obligatoire)
 - Projets tutorés
 - Audits
 - Stages

Contrôle des connaissances

Les modalités sont disponibles [en ligne](#)

rubriques :

- * Modalités de contrôle des connaissances générales
- * Modalités de contrôle des connaissances spécifiques à chaque formation

Conditions d'accès

Pour être accueilli dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

- * soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle
- * soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence
- * soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale
- * soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de [candidatures](#) de l'université

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

Dans sa forme actuelle, cette licence professionnelle s'adresse majoritairement à des étudiants de niveau bac+2, issus aussi bien des filières universitaires (L2 Biologie, DUT Génie-biologie), que titulaires d'un BTS (type PA ou ACSE, Productions Animales ou Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation, respectivement).

Insertion professionnelle

“ [Voir les résultats de l'enquête Ministérielle de décembre 2018 sur le devenir des diplômés de LP et Master](#) ”

Le taux de réussite moyen est de 92% pour l'ensemble des 9 premières promotions. Tous les échecs, sauf un, sont dus à des abandons en cours d'année, soit parce que la formation ne correspondait pas aux attentes des étudiants, soit parce que ces derniers ont trouvé un travail en cours d'année. Le dernier cas d'échec correspond à un étudiant étranger ayant du quitter la France en cours de formation.

Selon les résultats de l'enquête nationale sur les indicateurs d'évaluation des diplômes (insertion et poursuite d'études), réalisée pour les promotions 2009-2010 et 2010-2011, le taux de diplômés en emploi est de 80% à 6 mois, et de plus de 75%, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Selon cette même enquête, le taux de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire) est de 58,5%, et le taux de satisfaction de l'emploi est de 84%.

Les emplois généralement pourvus par les diplômés à l'issue de la formation sont : attaché de vente, technicien ou chef d'élevage, commercial vente aliment, responsable d'élevage + activité d'enseignement, technicien Service emballage / Contrôle, Formation d'Inséminateur, etc.

Contacts

Contact administratif

UFR Sciences et Techniques - Scolarité
sco-sciences@univ-lemans.fr